



## ***L'histoire commence le 7 août 1822...***

Ce jour-là, à Charleroi, un notaire du nom de Me Delbruyère rédige un acte fondateur : celui des Verreries d'Azincourt. Les signataires, Adrien Drion et Eugène de Dorlodot, ne s'en doutent pas encore, mais ils viennent de donner naissance à une aventure industrielle qui marquera durablement l'histoire du verre et de la région d'Aniche.

Le 18 juin 1823, le roi Louis XVIII signe l'ordonnance autorisant officiellement cette création. La même année, une autre verrerie voit le jour sur le même boulevard. Ce boulevard étant en pente, les Anichoisiens parleront bientôt de la verrerie *du haut* et de celle *du bas* — une façon bien à eux de situer leurs fiertés locales.

La verrerie du haut commence modestement : des bouteilles, des dames-jeannes, du verre à vitres, tout cela soufflé à la bouche par des ouvriers au savoir-faire exceptionnel. Ce travail artisanal se poursuivra jusqu'en 1931.

On y utilise alors la fameuse technique des manchons ou canons, encore pratiquée aujourd'hui aux Verreries de Saint-Just.

Sous le règne de Louis-Philippe, l'usine se diversifie : à partir du 1er septembre 1847, elle fabrique de la glace soufflée, puis, en 1857, elle inaugure sa Manufacture de glaces coulées, de miroirs et de produits chimiques. Deux fours à pots sortent de terre. Aniche devient alors la rivale directe de la Manufacture Royale de Saint-Gobain.

Le 1er juin 1868, sous Napoléon III, l'entreprise prend le nom de Société Anonyme des Verreries et Manufacture de Glaces d'Aniche.

Les innovations s'enchaînent :

- 1876, essais de verre trempé selon le procédé de M. de la Bastie.
- 1886, installation du premier four à bassin jamais construit en France.
- 1908, Saint-Gobain entre au capital, représenté par Lucien Delloye.

Mais le monde change. En 1931, les souffleurs de verre laissent place à la modernité : la société installe le procédé d'étirage mécanisé de Fourcault et Gobbe.

Quelques années plus tard, en 1936, naît l'atelier Sécurit, et le premier four de trempe Saint-Gobain entre en service.

En 1939, la coulée des glaces s'arrête. Désormais, les glaces brutes proviennent de l'usine Saint-Gobain de Chantereine et sont polies à Aniche jusqu'en 1961. Un an plus tôt, en 1960, Saint-Gobain absorbe entièrement la société : la dynastie Drion s'éteint, mais l'histoire continue.

En 1961, le vieux Fourcault s'éteint à son tour. Une nouvelle unité s'élève à Emerchicourt, équipée du procédé Pittsburgh, avant d'adopter, le 11 mai 1978, la technologie Float Glass, une révolution pour le métier.

Aujourd'hui, deux établissements perpétuent cet héritage à Aniche et Emerchicourt :

- Saint-Gobain Glass France, pour le verre du bâtiment,
- Saint-Gobain Sekurit France, pour le verre automobile.

Et ce n'est pas rien : la verrerie d'Aniche-Emerchicourt est la plus ancienne usine de production de verre du groupe Saint-Gobain encore en activité. Elle a traversé les siècles, les guerres, les révolutions industrielles... et connu tous les procédés de fabrication du verre.

---

Et moi, dans cette longue histoire...

Mon histoire avec Saint-Gobain commence un 14 juin 1990.

Je pousse pour la première fois les portes de l'usine, embauché comme intérimaire opérateur logistique. Rapidement, je découvre le monde du verre et me forme, en doublon avec des collègues expérimentés, à la conduite de ponts roulants capables de soulever jusqu'à 15 tonnes. Une vraie fierté pour le jeune ouvrier que j'étais.

En janvier 1991, mon contrat devient un CDD Saint-Gobain.

C'est là que j'apprends les ficelles du métier : évacuateur-rompeur sur machine de découpe, conducteur de ligne, puis releveur à l'équarri – cet atelier où le verre est redimensionné avec précision selon les commandes.

Le 1er octobre 1991, je signe enfin mon CDI : un vrai tournant dans ma vie professionnelle.

Depuis, les formations se sont enchaînées : sécurité, électricité, conduite d'engins, mais aussi formations de métier, car le process de fabrication évolue sans cesse. Ces changements ont beaucoup apporté : moins de pénibilité, plus de confort, et toujours le même engagement à bien faire notre travail.

Et depuis août 2022, ma direction m'accorde un détachement syndical.

Ce temps me permet d'exercer pleinement mes responsabilités syndicales, formatives et revendicatives, mais aussi d'assurer avec sérieux la gérance du Comité Social et Économique (CSE).

Aujourd'hui encore, quand je passe devant les fours et que je vois le verre en fusion, je me dis que je fais partie d'une histoire qui a commencé bien avant moi — en 1822 — et qui, grâce à nous tous, continue de s'écrire chaque jour.